



Mémoire présenté au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités concernant les investissements ciblés en infrastructure

Mai 2021



Canadian Life & Health
Insurance Association

Association canadienne des
compagnies d'assurances
de personnes

APERÇU

L'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes est heureuse de présenter ses commentaires au Comité permanent des transports, de l'infrastructure et des collectivités au sujet des investissements ciblés en infrastructure, afin d'influer sur les résultats sociaux, économiques et environnementaux.

Le secteur de l'assurance de personnes joue un rôle important dans la sécurité financière des Canadiens, en protégeant des millions de Canadiens grâce à une grande variété de produits d'assurance vie, d'assurance maladie et de revenu de retraite. Le secteur contribue également de manière importante à l'économie canadienne, en employant 157 000 Canadiens et en fournissant une source importante de capital stable pour le gouvernement fédéral à l'aide d'investissements et de contributions fiscales.



\$8.3 billion in tax contributions

- \$1.5 billion in corporate income tax
- \$1.3 billion in payroll and other taxes
- \$1.6 billion in premium tax
- \$3.9 billion in retail sales and payroll taxes collected



Investing in Canada

- \$950 billion in total invested assets
- 92% held in long-term investments



Protecting 29 million Canadians

- 26 million with drug, dental and other health benefits
- 22 million with life insurance averaging \$222,000 per insured
- 12 million with disability income protection



\$103 billion in payments to Canadians

- \$53 billion in annuities
- \$38 billion in health and disability claims
- \$12 billion in life insurance policies

Traduction	
\$8.3 billion in tax contributions	8,3 milliards de dollars en contributions fiscales
\$1.5 billion in corporate income tax	1,5 milliard de dollars en impôt sur les sociétés
\$1.3 billion in payroll and other taxes	1,3 milliard de dollars en paye et autres taxes
\$1.6 billion in premium tax	1,6 milliard de dollars en taxes sur les primes
\$3.9 billion in retail sales and payroll taxes collected	3,9 milliards de dollars en ventes au détail et en charges sociales perçues
Protecting 29 million Canadians	Protection de 29 millions de Canadiens
26 million with drug and other health benefits	26 millions de personnes bénéficient d'une assurance médicaments et d'autres assurances maladie
22 million with life insurance averaging \$222,000 per insured	22 millions de personnes ont une assurance vie, dont le montant s'élève à 222 000 \$ par assuré en moyenne
12 million with disability income protection	12 millions bénéficient d'une protection du revenu en cas d'invalidité
Investing in Canada	Investir au Canada
\$950 billion in total invested assets	950 milliards de dollars en actifs totaux investis
92% held in long-term investments	92 % détenu dans des investissements à long terme
\$103 billion in payments to Canadians	103 milliards de dollars en paiements aux Canadiens
\$53 billion in annuities	53 milliards de dollars en rente
\$38 billion in health and disability claims	38 milliards de dollars en demandes de prestations de santé et d'invalidité
\$12 billion in life insurance policies	12 milliards de dollars en polices d'assurance vie

Les sociétés d'assurance de personnes canadiennes sont favorables à l'idée que tous les gouvernements prennent des mesures pour réduire et atténuer les risques liés aux changements climatiques et s'y adapter. L'incidence immédiate des changements climatiques (tempêtes, inondations, sécheresses et feux de forêt plus fréquents et plus graves) est évidente pour les assureurs multirisques. Toutefois, les sociétés d'assurance de personnes suivent de près l'impact des changements climatiques sur la santé publique, les moyens de subsistance des populations et les inégalités.

Parallèlement, en tant qu'investisseur à long terme important dans l'économie canadienne, le secteur des assurances de personnes peut jouer un rôle important dans le soutien de la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. Les sociétés d'assurance de personnes canadiennes ont déjà investi plus de 75 milliards de dollars dans des produits et actifs durables. Avec les conditions réglementaires appropriées, le secteur peut agir à titre de partenaire important du gouvernement dans la lutte contre les changements climatiques et la promotion de la résilience.

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DE PERSONNES EN TANT QU'INVESTISSEURS À LONG TERME

En 2018, environ 90 % des actifs nationaux totaux, soit 780 milliards de dollars, détenus par les sociétés d'assurance de personnes du Canada étaient à long terme. Les assureurs font des garanties importantes à long terme et doivent trouver des actifs qui peuvent égaler ces promesses à long terme.

Lorsqu'une personne souscrit un produit d'assurance vie ou de retraite, les assureurs perçoivent souvent des primes pendant plusieurs décennies, jusqu'à 50 ans, voire plus longtemps, avant de payer les règlements correspondants. Les assureurs investissent les primes qu'ils perçoivent pour payer les sinistres et les prestations futures de leurs polices, ainsi que pour couvrir leurs coûts de fonctionnement et en capital. Pour cette raison, la stratégie d'investissement d'un assureur est fortement influencée par le profil de ses engagements, les assureurs cherchant à faire correspondre les conditions liées à leurs responsabilités avec celles de leurs actifs. Cette stratégie crée une forte demande pour les investissements à très long terme.

Cette forte demande rend les investissements en capital à long terme attrayants, notamment les investissements qui stimulent la croissance économique, comme les infrastructures, et soutiennent les investissements publics, y compris les obligations d'État. En fait, le secteur des assurances de personnes joue un rôle clé dans le soutien de la croissance économique, car il représente l'un des principaux investisseurs dans un certain nombre de catégories d'actifs essentiels à la croissance économique, comme les obligations d'entreprises, les obligations d'État et les prêts hypothécaires commerciaux.

Les assureurs peuvent également jouer un rôle stabilisateur dans l'économie. La demande constante de nos membres à l'égard d'actifs à long terme et l'approche d'investissement prudente à long terme jouent un rôle anticyclique important en période de tension du marché. Pendant ces périodes de stress et de volatilité importante du marché, y compris pendant la pandémie de COVID-19, les assureurs reçoivent des flux continus et réguliers de primes. Ces flux, associés à des sorties de fonds prévisibles, permettent aux assureurs d'adopter une vision à long terme en ce qui a trait aux investissements. Ceux-ci détiennent des actifs

qui sont temporairement sous-évalués, et continuent d'en acheter, pendant un ralentissement économique, et vendent ou évitent les actifs qui sont temporairement surévalués en période d'essor économique. Cet avantage permet de tempérer la volatilité du marché au cours des cycles économiques, comme l'a montré le rôle joué par le secteur pour assurer la stabilité pendant la crise financière de 2008, et offrir un soutien aux assurés pendant la pandémie de COVID-19.

Pour permettre aux assureurs de maximiser leur potentiel d'investissement et de contribuer à la croissance économique, il faut mettre en place les bonnes conditions réglementaires et les mesures appropriées. Il est important que la réglementation garantisse que les assureurs disposent de suffisamment de capital, et que les consommateurs soient protégés. Toutefois, si la conception de la réglementation des assurances ne tient pas dûment compte des caractéristiques distinctives du secteur, elle peut avoir des conséquences imprévues sur les investissements à long terme et affecter la capacité des assureurs à soutenir une croissance économique durable.

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DE PERSONNES EN TANT QU'INVESTISSEURS DANS LES INFRASTRUCTURES

Les infrastructures de classe mondiale ont une importance fondamentale pour l'optimisation du développement économique et de la prospérité dans tout le Canada, dans le contexte où nous sommes en concurrence dans une économie mondiale, et tentons d'assurer une reprise économique complète. D'importants investissements dans les infrastructures sont attendus pour les transports en commun, les routes, les hôpitaux et les écoles du Canada.

Les sociétés d'assurance vie sont une source importante de financement à long terme pour le (re)développement des infrastructures. Elles ont participé à des projets allant des routes et des transports en commun aux bâtiments publics et aux systèmes de traitement des eaux usées. En 2018, les sociétés d'assurance de personnes ont investi plus de 45 milliards de dollars dans les infrastructures nationales.

Puisque les sociétés d'assurance vie peuvent s'engager à assurer un financement à long terme tout au long des étapes de « conception, construction, entretien et exploitation », elles constituent des partenaires financiers idéaux pour les projets d'infrastructure en partenariat public-privé (PPP).

Étant donné que l'essentiel du déficit d'infrastructures canadien, qui s'élève à 400 milliards de dollars, se situe au niveau municipal, il importe d'adopter une approche plus nuancée pour s'attaquer à ce segment du déficit d'infrastructures du pays. La collaboration active entre tous les intervenants de tous ordres de gouvernement et du secteur privé à l'établissement d'un plan intégré à long terme en vue du financement des besoins définis à l'échelon local et de la réponse à ces besoins aidera à lancer plus rapidement les projets sur le marché et à réduire le déficit lié aux infrastructures.

Dans le budget de 2018, on a apporté d'importantes modifications à la *Loi sur les sociétés d'assurance*, qui visaient à donner aux sociétés d'assurance vie plus de souplesse en matière d'investissements. On attend les règlements nécessaires à l'entrée en vigueur de

ces modifications depuis près de trois ans. L'adoption de ces règlements encouragerait le secteur privé à investir davantage dans les infrastructures.

Nous recommandons au gouvernement de tirer parti de la capacité d'investissement de notre secteur pour étendre et accélérer les projets d'infrastructure à long terme, permettant ainsi au Canada de moderniser ses infrastructures et de rendre l'économie plus productive et plus concurrentielle. Nous encourageons le gouvernement à élaborer des politiques gouvernementales et à proposer des règlements pour encourager les investissements privés dans les infrastructures.

LES SOCIÉTÉS D'ASSURANCE DE PERSONNES EN TANT QU'INVESTISSEURS VIABLES

D'importants investissements dans les infrastructures sont nécessaires pour soutenir la transition du Canada vers une économie à faibles émissions de carbone. En tant qu'investisseur important dans l'économie canadienne, le secteur des assurances de personnes est en bonne position pour soutenir cette transition grâce à son capital important disponible pour investir dans des infrastructures durables.

En fait, les assureurs ont déjà pris des mesures pour augmenter leurs investissements dans des produits et des actifs qui répondent à des critères liés à l'environnement, à la société et à la gouvernance (ESG) ou à la viabilité. Les sociétés d'assurance de personnes canadiennes ont déjà investi plus de 75 milliards de dollars dans des produits ou des actifs qui intègrent des facteurs ESG ou de durabilité.

Au-delà des sommes investies, les dirigeants de plusieurs sociétés d'assurance de personnes ont publiquement appuyé les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation financière liée au climat (GDFC) du Conseil de stabilité financière (CSF), et certains sont également signataires des Principes pour l'investissement responsable (PRI), soutenus par les Nations Unies, et des Principes pour l'assurance durable (PSI) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Les membres de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes eux-mêmes sont récemment devenus favorables à la PSI, aux côtés des responsables du Bureau d'assurance du Canada (BAC) et de l'Association actuarielle internationale (AAI).

Les sociétés d'assurance de personnes canadiennes entreprennent différentes mesures pour augmenter leurs investissements dans des produits et des actifs qui répondent aux critères ESG et de durabilité. Ceux-ci comprennent notamment les suivants :

- Disposer d'un conseil d'investissement durable ou d'un conseil consultatif externe pour les aider à explorer les possibilités d'investissement ESG;
- Prendre en considération les facteurs ESG dans les pratiques d'investissement, à l'aide de systèmes de notation internes ou de fournisseurs spécialisés;
- Mettre en circulation des obligations vertes et durables pour soutenir des projets de durabilité;
- Investir dans des obligations vertes d'État ou des fonds d'investissement du secteur privé ayant des mandats de durabilité;
- Investir dans des infrastructures résilientes et durables telles que les bâtiments verts, les énergies renouvelables, les infrastructures de transport propres et la gestion

durable de l'eau;

- Cibler des investissements dans les énergies renouvelables (éolienne, solaire et autres);
- Examiner leur portefeuille d'investissement et explorer l'option ou fixer des objectifs pour leur taux d'investissement ESG ou durable.

Lors de l'analyse d'un produit ou d'un actif pour déterminer si celui-ci répond aux critères d'ESG ou de durabilité, les sociétés d'assurance de personnes peuvent utiliser des stratégies telles que la présélection négative ou exclusive, la présélection positive ou la présélection de pointe, et la présélection fondée sur les normes. En outre, un grand nombre d'entre elles prennent des mesures d'engagement et d'actionnariat d'entreprise.

Cependant, le secteur peut et souhaite faire plus. Actuellement, la capacité des assureurs à investir davantage ne correspond pas aux actifs durables disponibles.

Le secteur est disposé à collaborer avec le gouvernement sur la question du manque d'offre d'actifs durables à investir, tels que les infrastructures, la production d'électricité à faibles émissions de carbone et les projets de transition climatique.

CONCLUSION

Le secteur des assurances de personnes appuie le gouvernement du Canada, qui souhaite créer de nouvelles possibilités d'investissement dans des infrastructures durables et à long terme. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez en discuter davantage, n'hésitez pas à communiquer avec Susan Murray, vice-présidente des relations et des politiques gouvernementales, à l'adresse smurray@clhia.ca ou au numéro 613-691-6002.



79, rue Wellington Ouest,
bureau 2300
C.P. 99, Tour TD Sud
Toronto (Ontario) M5K 1G8
416-777-2221
info@clhia.ca